

Le comité de transition vous informe.....

Ce qui est déjà réalisé:

- De notre côté le regroupement des cimetières est déjà réalisé depuis décembre 2015.
- Le comité de transition communique avec les paroissiens par le biais des journaux et des feuillets paroissiaux.
- L'inventaire des tâches effectuées par les salariés et les bénévoles de nos fabriques est fait.

Ce qui est très avancé:

- La collecte des documents pour mettre au dossier de la nouvelle paroisse.
- Le nom de la nouvelle paroisse est à venir; nous avons une suggestion du comité de transition et une du vicaire général. Le choix final est pour bientôt.

Ce qui fait l'objet de discussion récente:

Déterminer tous les aménagements qui seront nécessaires pour le fonctionnement harmonieux de la nouvelle fabrique dans le respect de chacun des milieux;

- Le choix de la fabrique qui conserve son numéro d'entreprise;
- Le lieu où sera le siège social;
- Le choix de la personne responsable de la comptabilité;
- Les lieux d'accueil et des points de service locaux;
- Le maintien des emplois actuels et les tâches confiées à chacun.
- Planifier une rencontre avec les paroissiens afin de déterminer le processus pour l'élection de la première assemblée de fabrique et tout le fonctionnement administratif de cette nouvelle assemblée de fabrique.

Dates importantes :

- La rédaction du rapport rassemblant tous les documents demandés sera complétée pour le 30 juin 2017.
- L'annexion des fabriques et la création de la nouvelle paroisse entre en vigueur le 1^{er} janvier 2018.

Et, tout cela permet de continuer de faire connaître l'Évangile avec des communautés chrétiennes vivantes et rayonnantes tout en développant une solidarité qui nous unit en communion de communautés.

Le comité de transition
Anny et France